



Ministère de l'Agriculture
Centre National de Lutte Antiacridienne

BULLETIN D'INFORMATION SUR LA SITUATION ACRIDIENNE

PERIODE DU 01/02/2017 AU 10/02/2017

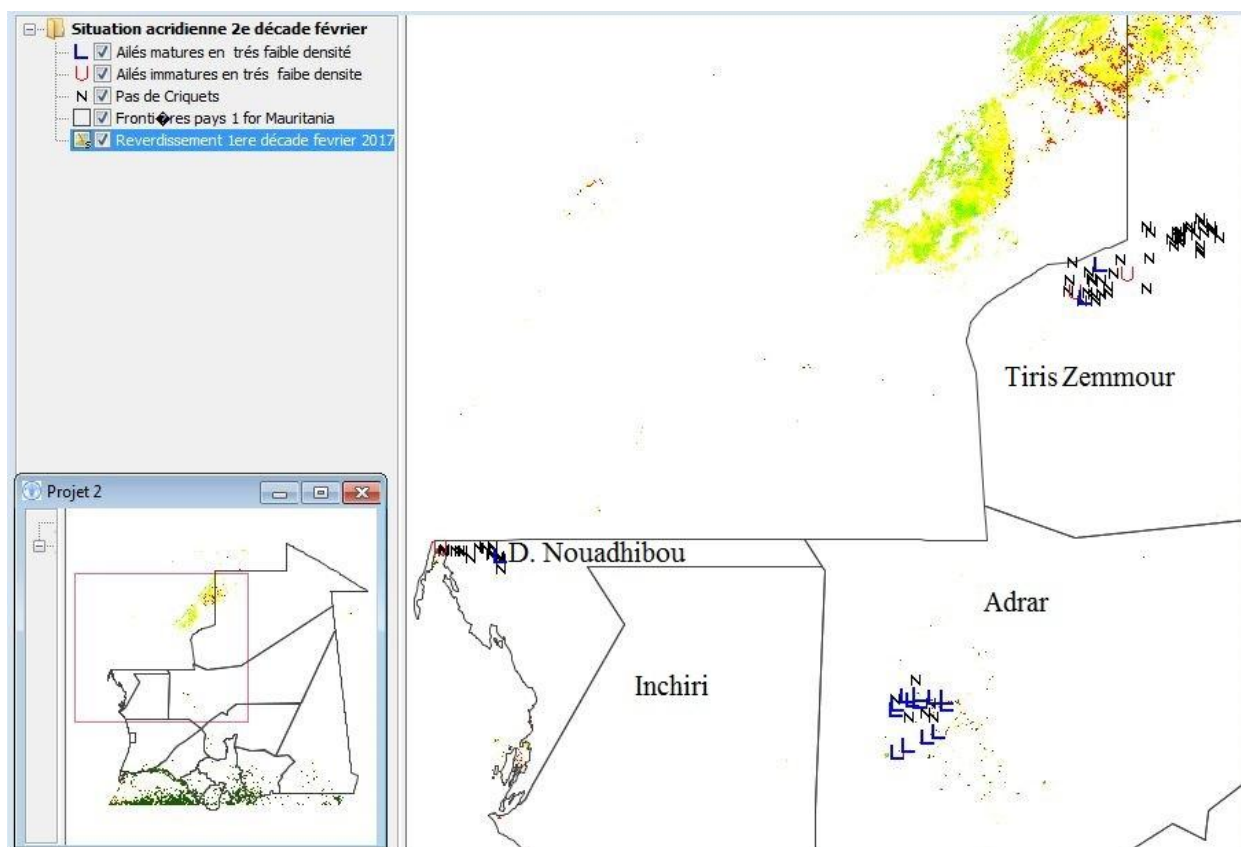
N°388

I. Conditions écologiques :

Les conditions écologiques demeurent favorables à la survie et à la reproduction des Criquets à l'extrême nord-ouest du Tiris Zemmour et, dans une moindre mesure, au niveau des Oueds et Graras en Adrar. Les équipes de prospection, œuvrant dans ces secteurs, annoncent le rétrécissement continu de ces zones favorables. Dans le reste du pays (sud et centre) les conditions écologiques sont toujours défavorables.

II. Situation acridienne :

Au cours de cette décade, la situation était calme sur l'ensemble du pays, quelques ailés matures et immatures ont été localisés en faibles densités et en dispersion au niveau de zones prospectées (Dakhlet Nouadhibou, Adrar et Tiris Zemmour).



Carte situation acridienne 2^{ème} décade février 2017

(Reverdissement 01-10 février 2017 source IRI)

III. Traitement :

Aucun traitement n'a été effectué au cours de cette décade. En effet, le cumul des superficies traitées est toujours à **17472 ha**.

IV. Dispositif :

Le dispositif de surveillance est composé de **6 équipes** déployées comme suit :

- 2 équipes en Adrar ;
- 1 équipe au Dakhlet Nouadhibou ;
- 3 équipes Tiris Zemmour ;

V. Prévisions :

Compte tenu de la diminution des infestations encore localisées au niveau des régions prospectées d'une part et le rétrécissement des zones favorables au développement des acridiens d'autre part on ne s'attend pas à un rebondissement significatif de la situation acridienne dans les jours à venir.

Glossaire :

Tailles des essaims et des bandes larvaires

	Essaim	Bande larvaire
Très petit(e)	< 1 km ²	1 – 25 m ²
Petit(e)	1 – 10 km ²	25 – 2500 m ²
Moyen(ne)	10 - 100 km ²	2500 m ² - 10 ha
Grand(e)	100 - 500 km ²	10 - 50 ha
Très grand(e)	> 500 km ²	> 50 ha

(Source : DLIS)